



**Club Français du Chien de Rouge
du Hanovre et de Bavière
Demande d'engagement
au Brevet de Maîtrise 2017/2018**



La demande est à formuler par courrier à l'attention de Monsieur Daniel ANDERS 374, Route d'Archettes 88460 MOSSOUX cfrhbda@orange.fr, sera acceptée complète, et accompagnée du montant de l'engagement.

Nom du Chien (avec affixe) :

Race : Sexe : Né(e) le :

Identification :

- N° de tatouage / puce:
- N° LOF/FCI :

*Pour être admis à l'épreuve du Brevet de Maîtrise, le chien doit être âgé de 30 mois au minimum, être inscrit au LOF ou avoir un Pedigree F.C.I, et avoir passé avec succès le Test d'Aptitudes Naturelles (T.A.N.). ; le conducteur doit pouvoir justifier d'une certaine expérience en matière de recherche du Grand Gibier Blessé, par l'envoi de rapport de recherches réguliers, et présenter 2 attestations de poursuite / menée à voie ou à vue **dûment remplies et signées.***

Nom du Conducteur:

Adresse complète :

Tel : Email :@

Je déclare me soumettre aux règlements du C.F.C.R.H.B et de la S.C.C et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile ou pénale. *Je déclare ne faire partie d'aucun club ou société non affilié à la Société Centrale Canine, ni d'un organisme non reconnu par la F.C.I. Je certifie qu'il n'existe pas de maladie infectieuse ou contagieuse dans mon chenil.*

Fait à :

le :

Signature

IMPORTANT : Voir instructions et documents à joindre au verso

INSTRUCTIONS

Pour être pris en considération, le formulaire d'engagement doit être accompagné des documents listés ci-après:

- Copie de la carte de Membre à jour de cotisation.
- Copie du certificat de naissance ou du pedigree.
- Copie de la Licence Propriétaire / Conducteur S C C valide pour l'année en cours.
- Copie de la **page 3** du carnet de Travail
- Copie du diplôme de réussite au Test d'Aptitudes Naturelles (TAN).
- Deux attestations de menée et poursuite, dûment remplies et signées.
- Un chèque de **75 €** libellé à l'ordre du CFCRHB, en règlement de l'engagement.

L'inscription à l'épreuve sera confirmée par Email ou appel téléphonique.

Le jour de l'épreuve :

Le conducteur devra être en possession :

- *D'un permis de chasser validé ainsi que de l'assurance chasse responsabilité civile sans limite de somme ;*
- *Du carnet de vaccination et éventuellement du certificat de vaccination antirabique réglementaire ;*
- *Du Pedigree / Certificat de Naissance de son chien ;*
- *De la Licence Propriétaire / Conducteur S C C valide pour l'année en cours.*
- *Du carnet de Travail*

Le Responsable du Jury de l'épreuve procédera à la vérification de ces cinq points en préalable.

Pendant l'épreuve :

Le conducteur devra :

- *Suivre les instructions du Jury ;*
- *Ne pas prendre l'initiative de libérer son chien sans l'accord du Jury.*

Il est seul autorisé à donner le coup de grâce à l'animal blessé.

